

TRAVAUX AU MÉLÉZET

CEILLAC ASSURE SON AVENIR



Vous avez pu le constater, d'importants travaux ont lieu dans la vallée du Mélézet. Ces travaux, qui visent à améliorer les équipements touristiques et la qualité de l'environnement, modifieront, pour partie et durant quelques mois, le cadre de vos vacances.

DOMAINE ALPIN

L'objectif est essentiellement axé sur une mise à niveau et l'offre d'un meilleur confort des usagers. Il ne s'agit en aucun cas d'étendre le domaine. Ceillac n'a pas vocation à devenir une station-usine à ski mais doit protéger, pour les années à venir, son activité d'hiver.

Sont prévus le remplacement des 2 téléskis du bas du domaine (*avec un nouveau tracé sécurisé*) et du télésiège (*par un débrayable accessible à tous*) qui sont devenus obsolètes et ne répondent plus aux normes européennes (*le télésiège, plus ancien porteur du Queyras, est âgé de 38 ans !*).



Les travaux concerneront également la construction d'une réserve collinaire pour la fabrication de neige de culture et l'aménagement du front de neige (*fonctionnalité et sécurisation, avec, notamment, la suppression des croisements de pistes*).



Les entreprises ont commencé à oeuvrer en juin et devraient achever les travaux courant octobre, l'essentiel du terrassement ayant été effectué avant la pleine saison touristique. Les aménagements paysagers (*revégétalisation, drainage...*) interviendront, quant à eux, à la fin des travaux.



Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte (*Conseil Général des Hautes-Alpes et 8 Communes du Queyras*)

Coût : 7,5 millions d'Euros supportés à 90 % par le Conseil Général (*via le Syndicat Mixte*) et à 10 % par la Commune.

LIT DU MÉLÉZET

Ces travaux sont prescrits par l'Etat. Le but, ici, est de façonner un lit majeur (*lit occupé par le cours d'eau en cas de crue*) qui soit correctement endigué, permettant ainsi de préserver la vallée, et, particulièrement, le camping municipal, de toute inondation potentielle.



Les travaux entamés début juin s'achèveront début juillet avec un concassage fin du lit majeur et de ses digues ainsi que leur revégétalisation.

Maître d'ouvrage : Commune

Coût : 28.000 euros subventionnés à 80 % par le Conseil Général et la Région (*participation de la Commune : 20 %*)



PLATE-FORME DE RETOURNEMENT (Pied du Mélézet)

Au centre du hameau du Pied du Mélézet, est réalisée une plateforme de retournement.

Elle offrira la possibilité aux véhicules lourds (*chasse-neige, camions de livraison ou de collecte de déchets, engins pompiers...*) d'effectuer un demi-tour. Les travaux ont débuté vers le 10 juin et devraient s'achever début juillet.

Maître d'ouvrage : Commune

Coût : 50.000 euros subventionnés à 50 % par le Conseil Général (*participation de la Commune : 50 %*)



STATION D'ÉPURATION

Il était indispensable que Ceillac, situé au cœur du Parc Naturel Régional du Queyras, se dote d'un assainissement qui préserve la qualité de l'eau avec, entre autres, l'arrêt de rejets directs dans les cours d'eau.

Un collecteur général (*du Mélézet à la Viste*) recueillera l'ensemble des eaux usées et sera connecté à une station d'épuration qui sera bâtie en aval du village sur le Cristillan, dans un secteur limitant au maximum l'impact environnemental. Les travaux commenceront à l'automne 2005 et s'achèveront normalement en 2006.

Maître d'ouvrage : Communauté de communes du Queyras

Coût : 2 millions d'euros subventionnés à 80 % par le Conseil Général, la Région, l'État et l'Europe (*participation de la Commune : 20 %*)

La mairie de Ceillac vous remercie de votre compréhension et vous souhaite un agréable séjour.